

MICHEL RENAULT

Et l'entreprise ?

Voici peut-être une lecture sans but, tel le regard de l'ouvrier pour la pièce défectueuse. Sa main la jettera au rebut, après quelques instants consacrés à cette manifestation d'on ne sait quel ratage.

L'objet d'étude, ici en question, n'a pourtant rien d'inanimé ; puisque c'est l'entreprise. Nous n'avons pas dit négoce, fabrique ou manufacture, termes trop désuets pour la littérature industrielle dont chacun sait qu'elle élabore la philosophie du labeur de l'homme : une sorte de moralisation de sa sueur. Les théories en sont développées à travers cent manuels, programmes, rapports autorisés et toutes ces brochures dont l'étalage hors des bureaux illuminés stupéfierait le badaud.

Comment cette papelardise — au sens que l'on voudra — a-t-elle pris vigueur ? Pourquoi les hommes de notre époque y prennent-ils tant de plaisir ? Questions à disputer. Dispute, certes, l'expression est un peu médiévale. Mais précisément ne convient-elle pas à la vieilleries scolastique du discours industriel ? A cette lente monotonie des thèses et antithèses sur l'avenir de la production, de la consommation ou sur des procédés de direction séculaires, pompeusement baptisés sciences humaines ? Et le fatras écrit sur la réforme de l'entreprise n'évite-t-il la seule question qui mérite d'être posée : est-elle possible ?

Mais cette interrogation même supposerait la chute d'une prétention (1) qui voile les yeux d'un implacable et lumineux foulard. Car c'est bien dans l'ataxie d'une marche aveuglée que notre civilisation rencontre les murs qui la font sursauter : matières premières, chômage, drogue, violences, etc. Chaque heurt provoquant les paroles de bravoure que l'on sait. Au point que nous ne savons peut-être plus entendre. Et nos oreilles perçoivent difficilement un battement autre

(1) Au sens latin, *Praetentus* : tendu en avant.

que celui des tambours ordinaires évoqués par Senghor (2). Celui-ci annonce l'initiation douce-amère d'une génération face au package collectif. Elle ouvre les mains diaphanes de la clairvoyance et questionne : « Qu'avez-vous désiré pour vous-mêmes, afin que nous désirions vivre ? »

I. — UNE AFFAIRE D'ANONYMAT

Par « entreprise », nous évoquerons d'abord l'organisation des différences entre deux personnes. C'est donner au mot son sens premier (3) dont découle la notion de différences de statuts ou de tâches à accomplir. Si banale que paraisse une telle expression, elle souligne néanmoins ce qui reste irréductiblement duel dans un groupe de travail. Par ailleurs, l'ambiguïté du terme de *persona* nous fait signe. Dimension théâtrale, conformément à l'usage antique, et qui retentit encore dans ce que nous entendons par personnalité ; mais dimension juridique aussi ; *persona* signifiait : celui qui est reconnu sujet du droit. Etablir une différence entre deux personnes implique à la fois la confrontation de leurs masques-figures et celle de leurs assujettissements à une règle. Un champ de prestance visuel est ici indiqué ; une appréciation des droits et obligations s'y trouve sous-entendue.

Le second sens du mot « entreprise » indique le lieu de ces comparaisons. Point de convergence logique des différences, mais aussi origine des moyens accordés aux uns et aux autres en fonction de leur prestance et de leurs droits, le voici symbolisé par le Siège social, expression métaphorique du Pouvoir assis. Il est normal que l'imagerie occidentale ait conservé cette fonction de spectateur à celui qui étudie les forces respectives de plusieurs hommes.

Comment ignorer que luttes de gladiateurs, tournois singuliers, duels et entraînements de combat profilent leurs ombres fantasmagiques derrière la compétition sociale ? Parce que, « seul souffrir est éternel » (4), l'entreprise demeure une écume de l'histoire. Elle forme institution. Où le maître fait l'économie de luttes fratricides, en allouant le gain symbolique à l'un et à l'autre, selon le sentiment qu'il a de leurs vigueurs respectives. S'embaucher, c'est toujours donner à voir sa force de travail, c'est la vendre à un médiateur qui peut éviter le risque de la famine et de la lutte à mort. Tacitement,

(2) Léopold SENGHOR, *Poèmes*, Editions du Seuil, 1964.

(3) Fixé vers 1400 sous la forme *entreprinse* : différence entre deux personnes.

(4) ARAGON, *Le crève-cœur*, NRF, 1941.

chacun reconnaît donc à l'employeur ce droit d'évaluation. Tous, ce faisant, lui accordent la seule gestion qui soit fondamentale : celle des rivalités. Légitimé dans ses arbitrages, le chef d'une communauté laborieuse va entretenir et ordonner les limites d'affrontements physiques, psychologiques, idéologiques ou techniques. Ainsi, chaque entreprise est-elle porteuse d'une réglementation de la parole : elle a son droit coutumier, ses défis homériques et ses condamnations.

D'ailleurs la grammaire donne trace de ce que nos sociétés entendent par les différences qu'elles instaurent. Il suffit de se remémorer les définitions anciennes. Est dit « première personne » celui qui parle en son nom. Est dit « deuxième personne » celui à qui l'on parle ; donc qui écoute. Quant à celui dont il est éventuellement question, il est appelé « troisième personne ». Il est verbalisé sous le mode de l'absence, voire de l'exclusion. Au sein de l'entreprise fonctionnent nécessairement trois discriminations. Il convient de distinguer l'un qui parle en son nom, de l'autre à qui il s'adresse ; ou bien de différencier deux personnes s'exprimant de leur propre autorité ; ou encore deux personnes à qui l'on parle.

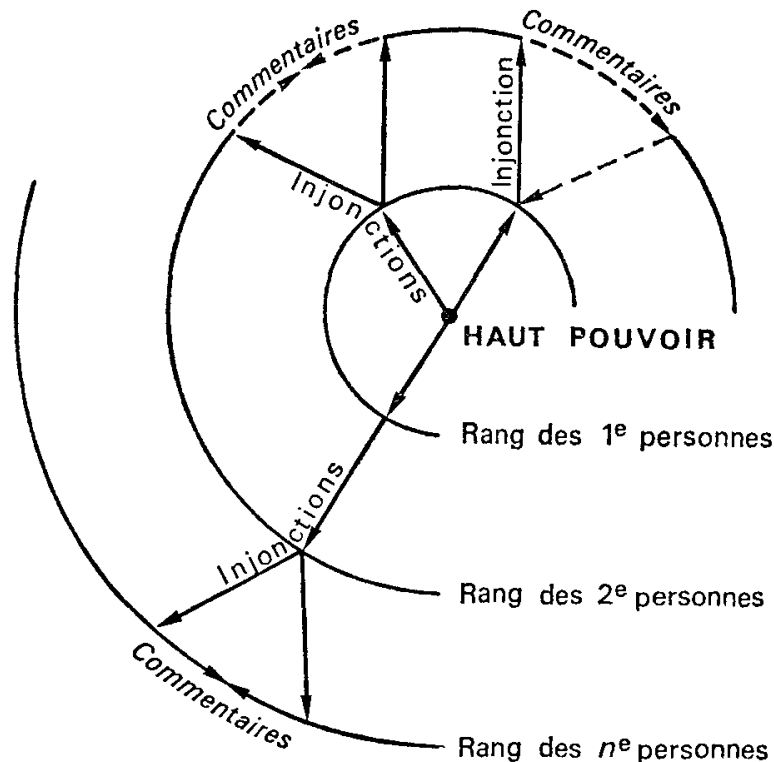
Lorsqu'une première personne touche de son dire une ou plusieurs « secondes », elle leur signifie, au seuil même de son message, l'injonction d'écouter. Et si les destinataires échangent des propos consécutifs, ils ne se livrent en fait qu'aux commentaires de leur obéissance. De même, si la première personne est auditrice d'un plus haut pouvoir, elle commentera, avec d'autres, le discours qui lui fut adressé. Et le souhait d'être entendue, qui sous-tendra les échanges, sera en fait une délégation de l'ordre d'écouter qui le légitime.

On obtient ainsi, pour un groupe donné, une structure d'injonctions et de commentaires propageant moins la parole initiale que l'acte d'ouvrir la bouche ou de la clore, dans des conditions déterminées. Maintien de l'ordre.

Car il s'agit de lier des sujets, grâce à ce partage entre les droits de parole et les devoirs d'écouter, en vue de l'œuvre commune. On répartira aussi les textes à lire et les droits de signature en ce qu'ils sont traces du verbe (5). Couchés sur papier, les ordres deviennent réglementations, comme les commentaires forment une glose. La liberté ou les limitations de l'expression varient en fonction de la rigueur nécessaire à la transmission des directives. Cette rigueur suppose orthodoxie par rapport à la pensée du chef. Et l'on sait que celui-ci trouvera garantie, soit dans la lettre des énoncés, soit dans l'esprit des énonciateurs, autant dire dans la fidélité de leur amour.

(5) Cf. DUVAL, *L'organisation de l'entreprise et l'imprimé*, Dunod.

Fait évident dans la coopération des dirigeants et de leurs cadres supérieurs, comme dans le soin apporté par chaque organisation à museler le grand nombre, c'est-à-dire tous ceux dont l'affection est douteuse ou simplement inconnue. Cette censure est exprimée parfaitement par le terme de Société anonyme. Il a été montré déjà que la mise en place de ce baillon se trouvait, si nécessaire, légitimée par des secrets de fabrication, la guerre économique, voire la participation



à quelque mouvement, réforme ou autre projet de civilisation (6). Ce sont là des thèmes propres à rendre aussi muette qu'une armée la plus pacifique main-d'œuvre. Disons tous les agents du travail.

Ce vocable, ennobli par une savante littérature, ne saurait éviter lui-même la résonance de l'une des acceptions qu'il connut dans l'histoire ; *trepalium*, instrument de fatigue (7) qui permettait d'immobiliser les animaux pour les marquer. Faudra-t-il demander en quel pacage imaginaire se trouve ici frappé du sigle de troupeau, non point quelque bétail, mais bel et bien le verbe des hommes ? En effet, quel que soient les objets à négocier, ou l'un des trois arts concernant chaque objet (8), pour toute explication ou tout écrit afférent,

(6) Cf. P. LEGENDRE, *Jouir du pouvoir*, Editions de Minuit, 1976.

(7) Cf. *Trepaliare* : torturer avec le *trepalium*.

(8) Relire PLATON : technologue trop oublié dans *La République*, X, 601, C.

l'entreprise connaît un seul patronyme. Ce que les uns et les autres peuvent formuler de l'œuvre qu'ils accomplissent se trouve connoté du label de marque, de cette appellation contrôlée qui tient le lieu et la place de leurs signatures. C'est être soumis à un statut d'énonciation où leur est imposé un nom, simple mot qui pourrait bien avoir raison d'eux, en ce qu'il est la raison sociale de leur discours.

D'autre part, écrire en lettres majuscules le vocable d'une société, c'est le traiter comme Nom propre, qualificatif évoquant ce que l'usage lui confère : une catégorie d'appartenance. Ainsi est promulguée l'existence d'une convention, d'un lien inter-humain spécial entre tel patron et tels travailleurs. Cet ensemble différera de ceux qui sont étrangers à sa propre réglementation. « Nous sommes — dit-il en quelque sorte — de la même parenté. » Constatation que les Polynésiens désignèrent d'un seul mot : totem. La question est donc ouverte, au-delà des nécessités pratiques ou des impositions juridiques, de savoir à quel esprit de clan, à quelle vénération unifiée en appellent ces pylônes chargés de signes multicolores, cette montée flamboyante de graphismes et de figures dans le ciel obscur de ce que nous appelons la modernité. Quand la liturgie publicitaire énonce, pour chaque enseigne-totémique, outre ses hauts faits, son conseil et son organigramme, elle dit une disposition qui particularise le groupe de travail, à travers bien des territoires, pour le service et dans l'obéissance. Et la structure d'une entreprise manifeste moins sa finalité qu'elle n'articule ses régulations de la violence. Elle répartit, avec rétributions variables, des statuts de savoir-faire, de savoir-dire et de démonstrations de foi. Aucun groupe industriel ne saurait échapper à quelque manipulation religieuse qu'indique le mot même de hiérarchie, dont l'éthymologie est ici à rappeler : commandement sacré.

II. — POUR UNE PHÉNOMÉNOLOGIE DE LA HIÉRARCHIE

De l'atelier au bureau directorial, l'énonciation de ce qu'il convient d'accomplir se déplace. A chacun des stades du pouvoir, commander ou obéir revêt une signification différente selon qu'il s'agit de créer, d'organiser ou de prévoir.

Le chef d'atelier, le contremaître exercent la même vertu. Qu'il s'agisse d'ajuster, de régler une machine ou de broser la toile, l'œuvre d'arts et techniques suppose une éthique où le savoir-faire donne la mesure de l'autorité. L'acte constitue tableau vivant, dont

discute l'enseignement. Et le droit de parole est au fond coutume de dire le modèle. Mais, si la loi d'un homme de métier le pousse ainsi à donner à voir son habilité, le propos dont il est capable se trouve précisément coexistant à cette exhibition du désir ; il restera particulier.

L'apprenti regarde, « deuxième personne » convoitant en silence la maîtrise. Cependant que la « première personne » le provoque à protéger le développement de son jeune talent. Quel est l'avenir ? Ou bien l'apprenti demeurera prisonnier de ce protectorat de haine-amour, ou bien, accomplissant le deuil de sa fascination, il deviendra à son tour maître de métier.

Stade de la relation service-obéissance, où quelles que soient les lois de voyeurisme, d'exhibition, de manipulation qui fondent et orientent l'activité professionnelle, un champ de généralisations conceptuelles est abandonné à qui voudrait le prendre. On reste entre gens chez qui le pouvoir sans savoir-faire est exclu.

La science de l'ingénieur ou cadre assimilé ne valide pas son savoir-faire. Elle le suppose. Ne pourrait-il conduire d'autres ouvrages de types différents, en n'importe quelles circonstances ? Contrevenant à l'adage de logique formelle, la société industrielle infère, d'une telle connaissance des formalisations, à l'art de s'en servir ; et l'on sait l'encre glorificatrice ou accusatrice qu'a fait couler ce parti pris. Comme s'il s'agissait tout rondement de la valeur des mathématiques appliquées ou des supériorités de l'esprit de finesse. Débat pour naïfs, mettant de côté l'essentiel : il s'agit de pouvoir.

A la prééminence du savoir-faire pratique, à l'éthique de commandement conséquente, qui donnent valeur à l'activité du maître-ouvrier, le système industriel cherche à opposer une connaissance supérieure, parce que plus universelle.

Il s'agit aussi de plaisir. Entendons par là que l'ambition de savoir résoudre toutes les intégrales n'est peut-être pas différente, au niveau du fantasme qui la soutient, de cette tentative de maîtriser intégralement tous les savoir-faire. Et l'appétit de combinatoire universelle, vieux rêve de Leibniz (9), comme de la grande tradition juridique, s'origine d'un arbitrage entre les pulsions dont on retrouve la polymorphie dans ce goût des finances, des mathématiques, de la musique classique ou du management qui vont si souvent de pair. Si le savoir-faire particulier est délaissé à autrui par l'ingénieur, cela ne tient-il à ce que la jouissance qui en découle spécifiquement ne saurait, quant

(9) Leibniz : l'homme du tout, mathématicien, philosophe, moniste, politique épris de syncrétisme.

à lui, le satisfaire ? Et, bien entendu, ce statut de plaisir lui est accordé contre services rendus.

Car au sein de l'entreprise, quelle que soit sa discipline d'origine, il est promis à l'exercice que l'on connaît ; celui d'une double parole. Tantôt, ne pouvant éluder la nécessité quotidienne, il participera au discours d'atelier, exposant le savoir-faire en son nom propre. Tantôt, il proposera les solutions de la Science. Dans le premier cas, la parole de l'ingénieur ou du cadre assimilé sera désignative, voire poétique (10) ; dans le second cas, évoquant la possibilité du recours au savoir universel, elle appartiendra au registre prophétique. Si le premier genre inclut la sanction du concret, c'est à l'espérance des concrétisations qu'en appelle le second (11).

Le subalterne écoute. Il subit l'alternance des discours. Ou bien la technologie actualisée par son maître lui permet d'améliorer sa pratique, de répéter et de rivaliser. Ou bien est évoqué cet ailleurs, inépuisable, d'une science qui minimise son savoir-faire ; et le subalterne s'en voit rejeté, tandis que la capacité du maître lui devient inaccessible.

Stade ambigu de la relation service-obéissance où la première personne ordonne à la seconde le savoir objectif, mais lui demande aussi de croire en elle.

Car la croyance doit entrer en scène.

Indiquer la possibilité de révélation, jouer du masque et de la science inconnue, sont indispensables à toute direction suprême. Son pouvoir, en effet, ne se fonde sur aucun des savoir-faire de l'entreprise. Souvent, il les ignore Et sa main, mise à l'épreuve, ne serait que trop malhabile. Il n'est légitimé non plus par quelque excellence scientifique, théorique ou expérimentale : en ce champ, bien des connaissances lui feront toujours défaut. Qui trouverait admirables ses avis, parmi ceux qui s'exercent quotidiennement aux techniques et aux habiletés des disciplines ?

La maîtrise du dirigeant-général va donc s'exercer hors de la rude confrontation avec les choses, leurs mécanismes, leurs convenances. Elle se déploiera dans un espace-temps différent de celui des productions ou négociations d'objet. La garantie de sa domination sera trouvée ailleurs, dans un univers de représentations où les mots, les chiffres seront devenus une réalité nouvelle, propice à rendre crédible quelque autre type de savoir.

(10) Au sens grec : faire.

(11) Se reporter à la définition scolastique de l'espérance : elle porte sur des biens futurs. Cf. l'ouvrage tiré par R. RUYER des textes de futurologues américains, in *Les cent prochains siècles*, Fayard, 1977.

Ainsi le dirigeant évite toujours la dérision. Mais où trouver ce matériel spécifique et cette possibilité d'une connaissance inégalée ? Dans les déclarations mêmes des travailleurs.

Car en cherchant à maîtriser les objets inertes, comme en élevant les produits de la nature, ouvriers, contremaîtres et ingénieurs rencontrent journallement des difficultés (12). Il leur est alors demandé d'en faire part ; entendons par là de les signaler. Fait apparemment banal et, s'il est pris isolément, sans grand intérêt. Pourtant, ces milliers de signaux constituent peu à peu les éléments d'un système repéré : celui des points et des instants de doute, d'échec, voire de surprise, chez les chargés d'ouvrage. Cependant, de l'information ainsi recueillie, seront exclues les raisons alléguées, les suggestions, encore plus les propositions de nouvelles méthodes. Le chef devant garder le privilège de transformer les incertitudes en signes. A l'expérience contingente de la difficulté, il va substituer sa codification dans un ensemble de difficultés comparables. Diriger un ensemble industriel, c'est opérer des classements instructifs afin que soit reconduit indéfiniment un procès : celui de la défaillance des autres pouvoirs.

Plus la rationalisation des tâches est poussée, restreinte la marge d'invention dans les procédures et imposée la temporalisation des objectifs, plus l'incertitude, la difficulté et la menace d'échec se font jour. L'organisation, dite scientifique (13), du travail multiplie les nécessités affolantes, provoque les ruptures de compétence et brise la séquence des savoir-faire. Sa fin ne réside aucunement dans la meilleure efficacité qu'elle prophétise. Celle-ci peut être un sous-produit, aussi bien que la gabegie ou l'essoufflement financier. Les systèmes organisationnels ne poursuivent qu'un but précis : renforcer les émissions de signaux, indices et mesures destinés à l'échelon supérieur. Il s'agit d'alimenter un questionnement qui s'adresse au chef et sollicite ses avis. De la même manière fut élaborée jadis une morale savante afin que le clerc devienne irremplaçable, grâce à la multiplication des aveux (14).

Le pouvoir industriel met ainsi en place un mode de relations service-obéissance où l'affranchi, sinon l'esclave, est poussé à produire des marques d'ignorance afin que soit sauvegardé chez le supérieur

(12) Cf. Jacques BUREAU, *L'ère logique*, chap. XXIII : « Le traitement logique de l'ouvrage », R. Laffont, 1969.

(13) Curieuse appellation pour l'époque actuelle. Cf. BACHELARD, *Phénoménologie et matérialité*, in *Le matérialisme rationnel*, PUF, 1963.

(14) Par exemple, préparation à la Première Communion, conçue par « un directeur de maison d'éducation », avec l'approbation des évêques de Rodez, Lyon et Nancy, Librairies Le Goffre, Delhomme & Briquet, 1895.

quelque capacité de magistère. Le Dirigeant général, au prix de ce morcellement des conduites, de la syncope des talents, peut généraliser. C'est-à-dire affirmer la plus grande fiabilité de son propre savoir. Aussi l'ingénieur, comme le spécialiste ou l'ouvrier, sont-ils expropriés des observations découlant de leur expérience. Cela dût-il en coûter à la communauté du travail. Car toujours doit être reconstitué l'écart de domination, sans cesse reconnue l'excellence du dire magistral. Au point que si l'esclave et le maître se trouvaient condamnés, ce dernier puisse encore expliquer à l'autre comment il va mourir.

III. — ÉCONOMIE ET RÉVÉLATION

Cette clé de voûte imaginaire soutient l'édifice logique d'un commandement vécu dans l'inexpérience des faits. Autrement dit, la domestication des arts et métiers par la transformation de leur dire — soit la gestion industrielle — en appelle nécessairement au concept d'infailibilité. La plupart des cadres et employés se doutent un peu de ce que leur obéissance au Dirigeant implique au plan épistémologique. Une décision prise, comme dit le langage, en Haut Lieu, ne saurait être une hypothèse promise à vérification. A la fois révélation de volonté et volonté de révélation, elle est d'ordre dogmatique (15). Lui obéir, c'est aussi renoncer à l'esprit scientifique.

Et parce que diriger, dans l'organisation industrielle, ne peut plus s'accompagner de l'enseignement des modes d'ouvrages, le chef participera au même renoncement. Là où manque le temps de la sanction expérimentale, lui devient nécessaire la caution du futur. Longtemps après Newton, Darwin ou Einstein, le voici obligé de quitter la raison inductive : il endosse la vieille dalmatique du fabricant de croyances. Les propos qu'il tiendra sur le passé et l'avenir du travail devront être « pensés avec assentiment », définition toujours pertinente de l'exercice de foi (16). Ainsi la dimension des entreprises contemporaines, leur accumulation de décisions ont pour conséquence un fait irréversible. Au-delà d'un certain seuil, le Pouvoir économique se sait nécessairement trompeur ou devient lui-même obligatoirement croyant. S'il doute que puisse exister quelque part un garant parfait des décisions, le voici conscient d'être un joueur et la certitude communiquée à ses subordonnés n'est plus qu'un leurre entretenu.

(15) Cf. P. LEGENDRE : *L'amour du censeur (Champ freudien)*, Editions du Seuil, 1974.

(16) *Somme théologique* de saint THOMAS D'AQUIN, II^e de la II, question 2, art. 1^{er}.

S'il se réfère à quelque image d'Autorité idéale, se trouve alors franchi l'écart, apparemment insignifiant, qui sépare la raison de la religiosité ; il ressemble au promeneur de Kierkegaard traversant le pont de Langrebo (17). C'est de croire en un Pouvoir parfait qu'il soutient sa franchise.

Sans doute était-il inévitable que l'ère industrielle disposât dirigeants et subordonnés au cœur d'un triangle réverbérant. Chaque côté y réfléchit les propositions de deux autres, en sorte que nul ne peut aisément départager les concepts éprouvés de la tromperie des images. Et les entreprises entretiennent l'interdépendance de trois propositions : expliquer l'activité universelle de l'homme ; annoncer un avenir de jouissance ; indiquer la morale, dès maintenant nécessaire, à la préparation de cet avenir.

De l'étude de marchés plus éloignés, toujours plus segmentés, est né le concept, aujourd'hui bien connu, de « stratégie des désirs » (18). Il montre que l'esprit de réforme habite les puissances économiques occidentales. Non point celui des conditions de travail ; il s'agit de convertir des coutumes et cultures particulières à un style de vie dominant (19). Les textes de marketing, de sociologie de distribution, qui racontent cette nouvelle arithmétique des plaisirs, ignorent sans doute ce qu'ils doivent au meurtre de la Tradition (20). Quoi qu'il en soit, la masse de leurs publications produit un autre effet de savoir. Elle exprime les possibilités de transactions d'objets normalisés, à l'instant de l'échange, à travers le monde. Et cela implique l'existence, quelque part, d'une norme. Ainsi la préoccupation économique a-t-elle pris valeur explicative : elle explique la nécessité ou l'inutilité de toute chose.

Cela implique qu'elle vise un avenir meilleur. Toute réorganisation industrielle n'est-elle préparation du bonheur de ses agents ? Cbacun peut vérifier les arrhes de cet ordonnancement du futur à la rubrique consentie des victoires sociales : niveau de vie, gratuité des soins, primes d'intéressement et surtout... la vieillesse heureuse. C'est glorifier ce que les rudes politiques du Moyen Age appelaient des espaces de consolation. La bureaucratie économique rabâche leurs leçons sur les mérites : si la plupart des fruits sont à goûter plus tard, certains ne sont-ils octroyés dès à présent ? Ainsi la question du salut par l'Economie retrouve les arguments de l'ancien débat sur l'éco-

(17) S. KIERKEGAARD, *Coupable ? Non coupable ?*, Editions de Bazoges-en-Pareds, 1942.

(18) Cf. Ernest DICHTER, *La stratégie du désir*, Fayard, 1961.

(19) Cf. Bernard CATHELAT, *Le style de vie des Français*, Stanké, 1978.

(20) Lire à ce sujet Mircea ELIADE, *La nostalgie des origines*, Gallimard, 1970.

nomie du Salut. On pense, pour les pauvres, l'espérance qui sera leur vertu.

Il est donc souhaitable que chacun accepte les nécessités organisationnelles inhérentes à la préparation du futur (21). L'entreprise peut d'ailleurs indiquer ce qui convient à cette prudence. Ne connaît-elle, par définition, le moyen de toutes les jouissances ? L'idéalité de l'argent est ici fondée sur son caractère de pur possible ; la morale industrielle prône un bien qui évoque tous les avoirs. Et parce que le désir de l'homme a un objet qui est, selon la formule de Lacan, le désir de l'autre, c'est bien à concentrer l'aliénation imaginaire sur l'argent gagné par autrui qu'est entretenue, et du même coup domestiquée, l'ambition des sujets.

Ainsi est pratiquée, sous nos yeux, une très vieille conception de l'univers (22). Comment le système industriel cesserait-il de faire croire en la Jouissance, une jouissance enfin décisive ?

(21) Le fameux *Comment survivre* dans l'ère hyperindustrielle d'Alvin TOFFLER. « Le choc du futur », Denoël, 1971.

(22) S. FREUD, D'une conception de l'univers, *Nouvelles Conférences sur la psychanalyse*, NRF, « Idées ».

RÉSUMÉ. — *Chaque entreprise est un lieu de réglementations et de modifications du verbe. Celui, précisément, qui manifeste les désirs de violence ou les nostalgies de la soumission. Il s'agit d'utiliser les savoir-faire, de limiter les vérifications scientifiques et de fabriquer des croyances. Ainsi s'étend le système industriel.*